



5 Rte de Villepot la Cottinière
44850 Mouzeil
07.71.02.97.02

Pays-de-loire@mehariclubdefrance.com

Breizh

Camping de Kerelly à Josselin (56)
8 et 9 Juin 2024

PROGRAMME

Samedi 8 Juin :

8h à 8h30: Accueil des participants.

8h30 : Le mot d'accueil.

8h45 : Départ de la balade avec visites touristiques.

12h30 /13h : Repas tous ensemble **prévoir son pique-nique.**

20h : Repas tous ensemble dans une ambiance bon enfant.

Dimanche 9 Juin :

8h45 : Départ de la balade avec visites touristiques.

12h30 /13h : Repas tous ensemble **prévoir son pique-nique.**

18h : Tirage de la tombola.



5 Rte de Villepot la Cottinière
44850 Mouzeil
07.71.02.97.02

Pays-de-loire@mehariclubdefrance.com

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : Conditions d'admission :

Pour participer aux activités organisées durant la manifestation et pénétrer sur le site, il faut s'acquitter d'un droit d'entrée. Toute personne ayant réglé son inscription est censée avoir pris connaissance de ce règlement et en accepte les dispositions.

Article 2: Bureau d'accueil :

Il est ouvert le samedi 8 juin de 7h45 à 8h30 au camping de Kerelly à Josselin (56)

Article 3: Inscription :

Les droits d'inscription sont à régler au plus tard le 30 Avril 2024 **aucune inscription sur place.**

Article 5 : Sécurité :

Les enfants sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Article 6 : Animaux :

Les chiens et autres animaux doivent être tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés seuls, leurs maîtres en étant civilement responsables.

Article 7 : Vols :

Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de vols sur le site. Chaque participant est responsable de ses biens et doit signaler tout comportement suspect.

Article 8 : Affichage :

Le présent règlement intérieur est affiché au bureau d'accueil.

Article 9 : Infractions :

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toute personne ne respectant pas les règles énoncées sur ce document, toute personne perturbant sous toutes formes le bon déroulement de cette manifestation. Le présent règlement est validé par le Bureau Directeur du Méhari Club De France.

Article 10 : Le MCDF décline toute responsabilité en cas de dégradation sur les véhicules lors de la balade..

Article 11 : Le plein des voitures doit être réalisé pour le départ, le samedi matin

FORMULAIRE D'INSCRIPTION LA BREIZH

8 et 9 Juin 2024 /(Morbihan)

Équipage :

Conducteur : Nom :.....

Prénom :.....

Adresse :

.....

...

Mail :

Passagers : 1/ Nom :Prénom :

2/ Nom :Prénom :

3/ Nom :Prénom :

J'accepte de figurer sur la liste des participants : **Oui Non**

Véhicule : Modèle :(Méhari, Tangara, Dalat, Sherpa, Katar, FAF,etc...)

Inscriptions	Nombre	Prix	Totaux
Adhérent N° :		15€ / Voiture	€
Non Adhérent		20€ / Voiture	€
Diner Samedi (apéro, entrée, plat, fromage, dessert et boissons)		30€ / Personne	€
Visites (St Nicolas des eaux, éco-musée de Lizio, horloge de Ploermel)		10€ / Personne	€
		Total à Régler	€

Le paiement de l'inscription doit se faire par **un chèque bancaire à l'ordre du Méhari Club De France.**

- Le point de rassemblement est fixé au camping le domaine de Kerelly, à 2 kms de Josselin. Les réservations et paiement (emplacement camping-car ou Mobile Home) sont à faire directement auprès du camping (se présenter comme venant du MCDF).

Possibilité le vendredi soir et le dimanche soir de dîner ensemble, Barbecue sur le camping, chacun ramène son repas.

- Les inscriptions sont limitées à 25 véhicules.

- Pour bénéficier du tarif adhérent MCDF, vous devez être à jour de votre cotisation 2024. **L'adhérent fait bénéficiaire de son tarif à tout son équipage.**

- Le tarif comprend : un sac d'accueil par voiture avec sa plaque rallye, les visites prévues au programme et le repas du Samedi soir.

- Le paiement de l'inscription doit se faire par **un chèque bancaire à l'ordre du Méhari Club De France.**

- Ce dossier d'inscription doit nous parvenir **avant le 30 Avril 2024.** Après cette date les inscriptions seront closes.

- Toute personne inscrite sur cette fiche reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et s'engage à son respect.

- Aucun remboursement 20 jours avant la manifestation.

- Veuillez faire parvenir ce formulaire signé et accompagné du règlement à l'ordre du Méhari Club De France et une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse à l'adresse suivante :

Mehari Club De France
5 route de Villepot
La Cottinière
44850 MOUZEIL

Signature :